



MATCH RACING 2011 - 2012

EDITORIAL

Edition du 28 mars 2012

Chez les garçons, le World Match Racing Tour continue son petit bonhomme de chemin avec malheureusement un intérêt faiblissant. Seuls deux Français y ont accès et un troisième de façon intermittente. Les performances 2011 de notre équipe sur ce Championnat du Monde de Match Racing sont décevantes et pour le moment bien en-dessous de nos attentes et de nos espérances. Les espoirs que nous placions dans ce collectif semblent s'amenuiser au fil des étapes. Souhaitons le meilleur à Damien et à Mathieu pour les deux prochaines étapes du World Match Racing Tour, en espérant que leur pugnacité puisse leur permettre d'accéder à une place d'honneur à l'issue de la finale en Malaisie.

Chez les filles, l'olympisme a vécu. Cette nouvelle évolution internationale va nécessiter d'engager des travaux pour redéfinir un circuit féminin mondial et national. Nous devons, dès septembre 2012, être en ordre de marche pour proposer aux équipages féminins français un circuit national accessible et motivant. Je suis persuadé que cela ne devrait pas poser de problème et j'ai confiance dans nos organisateurs pour nous aider à redévelopper cette discipline.

Le nombre de compétiteurs sur notre circuit national de match racing stagne ou régresse dans certains bassins. Il est primordial que nous assurions, tous ensemble, la promotion de notre discipline, tant sur le plan national que régional. Il est capital que le plus grand nombre de coureurs puisse, a minima, venir s'essayer sur notre circuit et appréhender l'intérêt de la pratique du match racing, tant pour la simplicité de la mise en place de la pratique (flotte collective) que pour sa convivialité (proximité entre organisateurs, arbitres et coureurs).

L'évolution récente de la Coupe de l'Amérique ne doit pas nous faire oublier que le Match Racing est certainement la meilleure façon de créer une passerelle entre les publics jeunes de la Voile Légère et le monde de l'Habitable. C'est certainement le meilleur, si ce n'est le seul moyen de pouvoir, à moindre coût, intégrer et commencer à appréhender la pratique de l'Habitable.

Il me semble donc nécessaire d'orienter la communication et la promotion de notre discipline vers le public des jeunes espoirs de notre Fédération et de leurs entraîneurs, en prenant le temps d'expliquer que cette discipline est transversale et complémentaire de tout autre type de pratique de la Voile.

Enfin, il semble qu'au sein de l'ISAF une réflexion soit engagée sur la création d'un titre de Championnat de Monde Jeune de Match Racing. De plus, L'EUROSAF a, pour la première fois, organisé un Championnat d'Europe Jeune de Match Racing. Attention, ne brûlons pas les étapes. Chiffrons la masse de pratiquants européenne et mondiale. Observons et étudions les catégories d'âges pour essayer de définir une règle internationale commune et partagée. Développons des circuits nationaux qui permettront une augmentation du nombre de pratiquants. Demandons aux fédérations continentales d'organiser des circuits jeunes internationaux et des championnats continentaux. Développons une ranking ISAF dédiée aux jeunes, comme celle des femmes et des hommes. Cet outil valorisera cette pratique et sera le meilleur moyen d'évaluer le nombre de pratiquants.

Alors, en fonction des résultats et de la participation des jeunes à ces initiatives, il sera alors facile de décider si nous devons ou pas créer un Championnat du Monde de Match Racing dédié aux jeunes.

Je vous souhaite à tous Coureurs, Organisateur et Arbitres, une excellente saison 2011 - 2012.

Jean Pierre Cordonnier
Responsable de la Commission Nationale de Match Racing

CLASSEMENTS MONDIAUX ISAF AU 15 SEPTEMBRE 2011

Ranking list ISAF au 07/09/2011 - Masculins			
FFVoile	Prénom et nom	Rang ISAF	Points
1	Pierre Antoine Morvan	5	10880
2	Mathieu Richard	7	10287
3	Damien Iehl	17	8717
4	Bertrand Pacé	21	8447
5	François Morvan	37	6997
6	Mathieu Durand	41	6637
7	Cédric Château	47	6314
8	Alexis Littoz – Baritel	79	5073
9	Simon Troel	83	5003
10	Romain Baggio	97	4617

Ranking list ISAF au 07/09/2011 - Féminines			
FFVoile	Prénom et nom	Rang Isaf	Points
1	Claire Leroy	4	10721
2	Anne – Claire Le Berre	10	9431
3	Julie Bossard	18	7044
4	Clara Scheiwiller	77	1733
5	Aurélie Maury	134	811
6	Marie Duvignac	135	798
7	Aude Trabac	153	588
8	Barbara Mauerhofer	171	492
9	Anne Le Helley	195	369
10	Morgane Dréau	208	324

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE DE MATCH-RACING OPEN

1- Organisation :

Le Championnat de France de Voile Match Racing Open sera organisé du 21 au 25 mars 2012 sous l'autorité de l'APCC Voile Sportive. Cette épreuve décerne le titre de "Champion de France de Match Racing Open – 2012. Cette Compétition sera courue sur des J80.

2- Fonctionnement :

Le Championnat de France de Match Racing Open est ouvert:

- Aux 3 barreaux français disponibles et candidats invités par la Commission Nationale Match Racing.
- Aux 3 premiers barreaux sélectionnables de chaque bassin. Si dans un bassin, le sélectionné se trouve être l'un des 3 barreaux invités par la Commission Nationale Match Racing, ou si l'un des 3 premiers barreaux sélectionnés du bassin se désiste, le suivant sera sélectionné sous couvert de l'accord de la Commission Nationale Match Racing. Les demandes d'invitation doivent parvenir à la Commission Nationale Match Racing avant le 1^{er} mars 2012, à l'adresse : habitable@ffvoile.fr

Si cette procédure ne permet pas de sélectionner 12 barreaux, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'inviter les barreaux de son choix.

Les Championnats de bassin Atlantique, Manche et Méditerranée sont organisés par les coordonnateurs de bassin avec les Clubs, Comités Départementaux de Voile ou Liges. Les règlements des Championnats de bassin sont en annexe du présent règlement.

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective est donc ouverte à des barreaux non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il s'engage à jouer sa sélection.

3- Inscription :

→ Aux épreuves de sélection et finales de bassin :

Les barreaux s'inscrivent directement auprès des organisateurs des épreuves de sélection, et du coordonnateur de bassin, dont les coordonnées figurent dans les annexes.

→ Au Championnat de France de Match Racing Open :

Les dossiers d'inscription des barreaux qualifiés par bassin devront être envoyés au plus tard **10 jours** après la fin de l'épreuve donnant la qualification.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France de Match Racing Open :

Les dossiers d'inscription des barreaux qualifiés par la Commission Nationale Match Racing devront être envoyés aussi vite que possible, et en tout état de cause, **20 jours** avant le début de l'épreuve.

Dossier à envoyer à :

APCC Voile Sportive – 1 rue de la Noë – BP 92101 – 44321 Nantes

Tél : 02 40 37 25 77 - Fax : 02 40 74 74 06

@mail : contact@apcc-voilesportive.com – Site internet : <http://www.apcc-voilesportive.com>

- la fiche d'inscription dûment complétée
- le chèque de frais de constitution de dossier de : 430€ à l'ordre de l'APCC Voile Sportive
- le chèque de garantie de participation de : 380€ à l'ordre de l'APCC Voile Sportive
- le chèque de caution matériel de : 1500€ à l'ordre de l'APCC Voile Sportive

4 - Equipage :

4.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans les avis de course des différentes épreuves.

Pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France de Match Racing Open, le poids moyen maximum d'un équipier est fixé à 87,5 kg pour les équipages masculins et mixtes.

4.2 - Pour les équipages exclusivement féminins, le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer une équipière supplémentaire.

Tous les équipiers posséderont la licence FFVoile 2012, le barreur devra de plus fournir à l'organisateur son N° d'identification ISAF.

Un barreur sélectionné ne pourra être remplacé que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'un barreur sélectionné, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner un barreur remplaçant.

5 - Règles Applicables :

Le Championnat de France de Voile de Match Racing Open est régi par :

- les règles de l'ISAF,
 - les prescriptions de la FFVoile,
 - le présent règlement et les règlements des championnats de bassin,
 - les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
 - Conformément à la régulation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
- Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

PALMARES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2011 CNM Cherbourg – 30 mars au 3 avril 2011

1 ^{er}	Alexis Littoz - Baritel	SRV Annecy
2 ^{ème}	Vincent Biarnès	SR Perros Guirec
3 ^{ème}	Cédric Château	CV Saint Aubin Les Elbeuf
4 ^{ème}	Christian Ponthieu	YC Granville
5 ^{ème}	Mathieu Durand	APCC Voile Sportive
6 ^{ème}	Franck Cammas	YC Pointe Rouge Marseille
7 ^{ème}	François Morvan	SR Vannes
8 ^{ème}	Nicolas Andrieu	SR Rochelaises
9 ^{ème}	Martin Tenconi	SRV Annecy
10 ^{ème}	Romain Baggio	CV Bordeaux Lac
11 ^{ème}	Simon Troël	CN de Plérin
12 ^{ème}	Michel Cohen Addet	La Pelle Marseille

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE BASSIN MEDITERRANEE

1 – ORGANISATION :

Les épreuves du championnat du Bassin Méditerranée de Match Racing sont organisées par les clubs des ligues Languedoc - Roussillon, Alpes – Provence - Côte d'Azur et Rhône – Alpes, avec le concours technique de la Société Nautique de Sète, l'Union Nautique Marseillaise, La Pelle, et l'AMRA associés au CDV06, du CYVGL associé à Lyon Match Racing.

Le règlement du Championnat de Méditerranée 2011-2012 est soumis à celui du Championnat de France de Match Racing 2012.
La coordination du championnat est assurée par :

Philippe GOMEZ, Coordination générale
Dimitri DERUELLE pour Marseille,
Denys VANIER pour Sète
Founette PAUTHIER pour Antibes
Bernard PORTE pour Rhône - Alpes

2- INSCRIPTION :

Tout skipper ayant l'intention de participer au championnat de Méditerranée 2012 doit s'inscrire directement auprès des organisateurs des épreuves de phases 1. La fiche d'inscription devra être accompagnée d'un chèque de caution d'inscription de 500 € à l'ordre du club organisateur, caution qui sera rendue en fin de Championnat. En cas d'absence sans excuse valable, le chèque sera encaissé et la somme répartie entre les centres organisateurs des épreuves du Championnat de Méditerranée 2012.

Les skippers désirant une wild card pour la phase 2 doivent le demander à : dimitri@marsail.com et philippe.gomez@wanadoo.fr.
L'attribution des wild cards sera faite avant le 14 octobre

Les organisateurs d'épreuves du bassin Méditerranée invitent les skippers à s'inscrire le plus tôt possible sur ces différentes épreuves. Il est demandé aux Skippers de faire connaître leur intention de participation avant le 14 octobre 2011 auprès du coordinateur de Bassin : Philippe Gomez - philippe.gomez@wanadoo.fr.

Toutes les épreuves sont annoncées par un avis de course publié 2 semaines sur ces différentes épreuves.

La participation aux épreuves est réservée en priorité aux coureurs de la ligue concernée.

L'organisateur tient également compte de l'ordre de réception des inscriptions, dossier complet, comprenant fiche d'inscription, liste d'équipage, chèque de caution de participation.

L'inscription à la phase 2 se fait à l'issue de la phase A. La date limite d'inscription est fixée au 25 Novembre 2011. Les démarches doivent être faites auprès des organisateurs.

3 – DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT :

Lors des phases 1, 2 et 3 ci-dessous, si un skipper prévu se désiste, il pourra être remplacé par tout skipper à la convenance de la coordination du championnat de Méditerranée.

PHASES 1 : EPREUVES SELECTIVES

5 épreuves de niveau grade 4 sont prévues, aux lieux et dates définis ci-dessous. Le nombre de places prévues pour chaque épreuve est limité à (nombre de bateaux dispo x 2). Un minimum de 4 équipages est nécessaire pour valider l'épreuve.

Tout barreur peut participer à toutes les épreuves dans la limite des places disponibles définie par l'organisateur.

Après chaque épreuve, les skippers se verront attribuer un nombre de points qui prend en compte le nombre d'inscrits et le classement obtenu à la fin de l'épreuve.

Attribution points sur base de 12 à 4 équipages									
Résultat	Poule de 12	Poule de 11	Poule de 10	Poule de 9	Poule de 8	Poule de 7	Poule de 6	Poule de 5	Poule de 4
1 ^{er}	10.00	9.96	9.91	9.86	9.78	9.69	9.57	9.39	9.13
2 ^{ème}	9.13	9.01	8.87	8.70	8.48	8.20	7.83	7.30	6.52
3 ^{ème}	8.26	8.06	7.83	7.54	7.17	6.71	6.09	5.22	3.91
4 ^{ème}	7.39	7.11	6.78	6.38	5.87	5.22	4.35	3.13	1.30
5 ^{ème}	6.52	6.17	5.74	5.22	4.57	3.73	2.61	1.04	
6 ^{ème}	5.65	5.22	4.70	4.06	3.26	2.24	0.87		
7 ^{ème}	4.78	4.27	3.65	2.90	1.96	0.75			
8 ^{ème}	3.91	3.32	2.61	1.74	0.65				
9 ^{ème}	3.04	2.37	1.57	0.58					
10 ^{ème}	2.17	1.42	0.52						
11 ^{ème}	1.30	0.47							
12 ^{ème}	0.43								

PHASE 2 : Demie- Finale

Le classement s'effectue sur le cumul des 3 meilleurs résultats, quelque soit le nombre d'épreuves courues.

En cas d'égalité, la RCV C.11.1 est appliquée. Les 12 premiers de la phase 1 sont qualifiés

La répartition des skippers sur les demies - finale de bassin est indiquée sur le schéma.

PHASE 3 : Finale de bassin

En cas de désistement d'un ou plusieurs sélectionnés à l'issue des phases 2, les barreaux suivant au classement de la phase 2 seront invités à participer à la phase 3.

Les 4 premiers de chaque phase 2 sont sélectionnés pour participer à la finale de bassin.

Cette épreuve opposera les 8 équipages sélectionnés. A l'issue de cette épreuve, les 3 premiers français dans l'ordre du classement général sont qualifiés pour le championnat de France de Voile de Match Racing Open 2012.

5 – EQUIPAGES :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France de Voile de Match Racing Open 2012

6 – REGLES APPLICABLES :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France de voile de Match Racing Open 2012

7 – CALENDRIER :

DATE	EPREUVES	GRADE	CLUB	LIEU
14 octobre 2011	Inscription			
Phase 1				
29 et 30 octobre 2011	Octobre à Antibes	4	AMRA	ANTIBES
5 et 6 novembre 2011	Ceylou's cup	4	CYVGL	LYON
19 et 20 novembre 2011	Novembre à Sète	4	SN SETE	SETE
26 et 27 novembre 2011	Novembre à Antibes	4	AMRA	ANTIBES
Phase 2				
14 et 15 janvier 2012	Marseille	4	UNM	MARSEILLE
21 et 22 janvier 2012	Antibes	4	AMRA	ANTIBES
Phase 3				
18 et 19 février 2012	Finale de Bassin Méditerranée	4	YC POINTE ROUGE	MARSEILLE

Les lieux des phases 2 et 3 peuvent varier mais les dates restent valables.

PHASE 1

GROUPE A

EPREUVE 1
8
Antibes
29-30 oct

EPREUVE 3
6 ou 8
Sète
19-20 nov

EPREUVE 2
6 ou 8
Lyon
5-6 nov

EPREUVE 4
8
Antibes
26-27 nov

12 places

GROUPE B

Wild Cards
2 ou plus

Rancking
2

4 places ou plus

PHASE 2

GROUPE C
8
A 1.4.5.8.9
B 1.4
Marseille UNM
14-15 janv

GROUPE D
8
A 2.3.6.7.10
B 2.3
Antibes
21-22 janv

PHASE 3

GROUPE E
8
C 1.2.3.4
D 1.2.3.4
Marseille YCPR
18-19 fev

Qualifiés
France
3

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE BASSIN ATLANTIQUE

1. Organisation :

Les épreuves du Championnat de bassin Atlantique sont organisées par les clubs des Ligues de Bretagne, des Pays de La Loire et de Poitou-Charente avec le concours technique de l'APCC Voile Sportive et de L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, de la Société des Régates Rochelaises et des Pôles France Nantes, Atlantique et La Rochelle.

Le règlement du Championnat de Bassin Atlantique 2012 est soumis à celui du Championnat de France de Match Racing 2012 disponible sur le site FFVoile.

La coordination du Championnat de bassin Atlantique est assurée par :

Thierry Poirey : thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr

2. Fonctionnement :

PHASE 1 : ROUNDS ROBIN SELECTIFS :

4 Rounds Robin sont programmés sur le bassin Atlantique, aux lieux et dates définis ci-dessous. Les places sur chaque Round Robin sont limitées. Un maximum de 10 (La Rochelle) ou 12 (APCC et ENVSN) et un minimum de 6 inscrits devront être présents pour la validation du Round Robin.

Les barreaux peuvent participer à tous les Rounds Robin dans la limite des places disponibles définies par l'organisateur. A chaque participation à l'un des Rounds Robin, les barreaux se verront attribuer des points qui prennent en compte le nombre d'inscrits et sa place finale sur le Round Robin (cf. tableau joint). Pour intégrer le classement général de la phase 1, un barreur doit participer à au moins deux Round Robin.

En cas d'annulation d'un round robin sélectif, l'organisateur fera tout son possible pour le reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreaux sur la nouvelle date permettra de valider le report. En cas d'impossibilité, le Round Robin sera annulé.

Les barreaux seront sélectionnés à la phase 2 (finale de bassin) selon la méthode suivante : Le classement d'un barreur s'effectue sur le cumul des points prenant en compte le total de ses **deux meilleurs Rounds Robin**.

Attribution des points sur les Rounds Robin :

Attribution Points sur Base de 12 équipages							
Résultat	RR 12 équipages	RR 11 équipages	RR 10 équipages	RR 9 équipages	RR 8 équipages	RR 7 équipages	RR 6 équipages
1er	10.00	9.96	9.91	9.86	9.78	9.69	9.57
2ème	9.13	9.01	8.87	8.70	8.48	8.20	7.83
3ème	8.26	8.06	7.83	7.54	7.17	6.71	6.09
4ème	7.39	7.11	6.78	6.38	5.87	5.22	4.35
5ème	6.52	6.17	5.74	5.22	4.57	3.73	2.61
6ème	5.65	5.22	4.70	4.06	3.26	2.24	0.87
7ème	4.78	4.27	3.65	2.90	1.96	0.75	
8ème	3.91	3.32	2.61	1.74	0.65		
9ème	3.04	2.37	1.57	0.58			
10ème	2.17	1.42	0.52				
11ème	1.30	0.47					
12ème	0.43						

PHASE 2 : FINALE DE BASSIN ATLANTIQUE (8 équipages) :

Les 7 premiers barreaux de la phase 1 qui auront obtenu le plus grand nombre de points seront sélectionnés à la finale de bassin Atlantique. En cas d'égalité en points au classement de la phase 1 :

1. Le départage se fera en fonction du nombre de meilleures places à chaque Round Robin acquis pour chacun d'entre eux, jusqu'à ce que l'égalité soit résolue,
2. Si l'égalité n'est pas résolue par l'article 1 ci-dessus, le départage se fera en faveur du Round Robin couru ayant eu le plus grand nombre de participants,
3. Si l'égalité persiste après application de l'article 2 ci-dessus, le départage se fera en faveur de la meilleure place obtenue lors du dernier Round Robin couru par chacun des barreaux, que ces barreaux se soient rencontrés ou non.

Une « wild card » (invitation) sera proposée aux barreaux choisis par les responsables du bassin Atlantique pour compléter la liste des équipages à 8.

En cas de désistement d'un ou plusieurs sélectionnés de la phase 1, les barreaux suivants du classement se verront proposer la sélection à la phase 2. En cas d'impossibilité, les responsables de bassin et la Commission Nationale Match Racing pourront décider d'inviter les barreaux de leur choix.

En cas d'annulation de la finale de bassin l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreaux permettra de valider le report. Si le report n'était pas possible, la sélection des 3 barreaux du bassin Atlantique pour la participation au Championnat de France se fera sur le classement général de la phase 1 (Rounds robin sélectifs).

A l'issue de la phase 2, les 3 premiers barreaux seront sélectionnés pour participer au Championnat de France de Voile de Match Racing Open.

En cas de désistement de barreur sélectionné au Championnat de France Senior 2012, la procédure de repêchage sera conforme au Règlement du Championnat de France de Voile de Match Racing Open.

3. Inscription :

Les organisateurs d'épreuves du bassin Atlantique invitent les barreaux à s'inscrire le plus tôt possible sur les Rounds Robin. Cela permettra aux coureurs et aux organisateurs d'avoir une meilleure visibilité sur le déroulement du Championnat de bassin.

Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course mentionnant des dates limites d'inscription. Rappel : places limitées à 10 barreaux maximum (La Rochelle) et 12 (APCC et ENVSN) et à 6 minimum par Round Robin. Les avis de course seront disponibles sur les sites des organisateurs. A l'issue de chaque phase, les barreaux sélectionnés s'engagent à participer aux phases suivantes, y compris au Championnat de France 2012.

Lors des inscriptions sur la phase 1, dans le cas d'un nombre d'inscrits supérieur à la capacité d'accueil de l'organisateur, la priorité sera donnée dans l'ordre :

1. Aux barreaux de la Ligue dans laquelle le Round Robin a lieu,
2. Aux barreaux du bassin Atlantique,
3. Aux barreaux extérieurs au bassin Atlantique mais qui choisissent celui-ci pour se sélectionner au Championnat de France.

A chaque fois, l'organisateur tiendra compte de l'ordre d'envoi des courriers accompagnés obligatoirement du chèque de caution de participation (cachet de la poste faisant foi), en respectant les priorités définies ci-dessus.

4. Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France 2012.

5. Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France 2012.

6. Calendrier :

Sélectives Atlantique Saison 2011-2012 :

Round Robin 1

26-27 novembre 2011 – J80 - Grade 4

APCC Voile Sportive - Contact : Christophe GUENA

Port de Plaisance CIDEX 1 - 44380 Pornichet - Tel : 02 40 15 48 32 - Fax : 02 40 15 48 31

E-mail : christophe.guena@free.fr

Site internet : apcc-voilesportive.com

Round Robin 2

14-15 janvier 2012 - Bénéteau 25 – Grade 4

Pôle France Voile - Contact : Marc REINE 06 86 86 30 64 - Adresse(s) de messagerie : marc.reine@wanadoo.fr

SR Rochelle - Contact Jean Claude BARRE 06 88 37 05 21- Adresse(s) de messagerie : jcbarre@voila.fr

Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

Round Robin 3

28-29 janvier 2012 – Bénéteau 25 – Grade 4

Pôle France Voile - Contact Marc REINE 06 86 86 30 64 - Adresse(s) de messagerie : marc.reine@wanadoo.fr

SR Rochelle - Contact Jean Claude BARRE 06 88 37 05 21- Adresse(s) de messagerie : jcbarre@voila.fr

Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

Round Robin 4

18-19 Février 2012 – First Class 7.5 - Grade 4

ENVSN - Beg Rohu – Contact : Thierry Poirey 06 30 45 85 07

56510 St Pierre Quiberon -Tél : 02 97 30 30 40 - Fax : 02 97 30 42 61

E-mail : thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr – Site Internet : <http://www.envsn.fr/>

FINALE DE BASSIN

3-4 mars 2012 – First Class 7.5 - Grade 4

ENVSN - Beg Rohu – Contact : Thierry Poirey 06 30 45 85 07

56510 St Pierre Quiberon -Tél : 02 97 30 30 40 - Fax : 02 97 30 42 61

E-mail : thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr - Site Internet : <http://www.envsn.fr/>

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE BASSIN MANCHE

1 - Organisation :

Les épreuves du Championnat de bassin Manche sont organisées par les clubs des Ligues de Haute Normandie, de Basse Normandie, de Bretagne, de Nord Pas de Calais et d'Ile de France avec le concours technique du CDVH des Côtes d'Armor, de la Ligue de Haute Normandie et de Voile Performance Manche. Le règlement du Championnat de Bassin Manche 2012 est soumis à celui du Championnat de France de Match Racing 2012.

La coordination du Championnat de bassin Manche est assurée par :

Laurent Brégeon

cdvh22@wanadoo.fr

Benoît Charon

VPMANCHE@wanadoo.fr

2 - Fonctionnement :

Le Championnat de Bassin Manche 2011 - 2012 se déroule selon les phases de sélections successives suivantes :

- SELECTIVES DE ZONE (Dunkerque, Le Havre, Saint Quay, Le Havre, Deauville, Saint Cast, Brest, Cherbourg)
- FINALES DE ZONES (Le Havre, Saint Quay Portrieux ou Saint Cast)
- FINALE DE BASSIN (Cherbourg)

(Cf. Tableau en page suivante) En cas d'annulation d'une des sélectives les responsables de bassin et l'organisateur de ladite sélective proposeront, dans la mesure du possible, une date et un lieu de report. Si aucune solution de report n'est trouvée, les responsables de bassin devront alors sélectionner le ou les barreaux pour la phase suivante, tel que défini dans le diagramme ci-après.

1. SELECTIVES DE ZONE :

Les barreaux peuvent participer à toutes les sélectives de zone dans la limite des possibilités d'invitation des organisateurs. Les sélectives de zone qualifient conformément au schéma ci-après des barreaux aux finales de zone. Si des barreaux se désistent à l'issue des sélectives de zone, les suivants au classement de l'épreuve seront sélectionnés.

2. FINALES DE ZONES :

Les finales de zone qualifient conformément au schéma ci-après (Page 14) des barreaux à la finale de bassin.

2 finales de zone : Saint Quay Portrieux ou Saint Cast, et Le Havre

Finale de zone St Quay : 8 barreaux sélectionnés

Finale de zone Le Havre : 8 barreaux sélectionnés

3. FINALE DE BASSIN :

La finale de bassin Manche (10 Barreaux) est ouverte aux équipages sélectionnés lors des finales de zone (3 pour St Quay, 3 pour Le Havre et 4 wild cards). A l'issue de cette épreuve, 3 barreaux seront qualifiés pour participer au Championnat de France de Match Racing 2012.

3- Inscriptions :

Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course avec des dates limites d'inscription. A l'issue de chaque phase, les barreaux doivent confirmer leur accord de participation aux phases suivantes par écrit (E-mail). Les frais d'inscription seront exigés et encaissés pour rendre l'inscription définitive et éviter les désistements tardifs.

4- Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France de Match Racing Open 2012.

5- Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France de Match Racing 2012.

6- Calendrier :

SELECTIVES de ZONE

5 /6 novembre 2011 – Open 5.70

CV Moisson Lavacourt – Contact : Philippe Goutenègre

Correspondance : C/o Kim Goutenègre - 136 Boulevard Didierot – 75012 Paris

Tél : 01 43 46 12 40 – Fax : 01 43 46 12 40

Email : cvml.voile@orange.fr – Site internet : <http://cvml.net>

12/13 novembre 2011 – First Class 8

St Quay Portrieux – Contact : Laurent Bregeon

SN St Quay Portrieux - Esplanade Eric Tabarly – 22410 St Quay Portrieux

Tél : 02 96 70 93 34 – Fax : 02 96 65 20 25 – E-mail : sport-nautique-st-quay@wanadoo.fr

12/13 novembre 2011 – First Class 7.5

Le Havre – Contact : Joseph Norroy

CN Paul Vatine – Terre plein – Digue Nord – 76600 Le Havre

Tél : 02 35 42 15 58 – Fax : 02 35 22 78 61 – Email : joseph.norroy@vatine.net

19/20 novembre 2011 – J80

St Quay Portrieux – Contact : Laurent Bregeon

SN St Quay Portrieux - Esplanade Eric Tabarly – 22410 St Quay Portrieux

Tél : 02 96 70 93 34 – Fax : 02 96 65 20 25 – E-mail : sport-nautique-st-quay@wanadoo.fr

26/27 novembre 2011 -- J80

Le Havre – Contact : secretariat@regate.com

Société des Régates du Havre – Quai Eric Tabarly

Bd Clemenceau - 76600 LE HAVRE

Tel : 02 35 42 41 21 Fax : 02 35 43 50 76

7/8 janvier 2012 – J80

Dunkerque – contact : Etienne Picque

Ligue de Voile du Nord – Pas de Calais

Centre de Voile Pascal Leys – Quai Armement Nord – 59140 Dunkerque

Tel: 09 64 11 46 09 - E-mail: lvnpdc@numericable.fr

14/15 janvier 2012 – J80

Brest – Contact : Jean Coadou

CN Marine de Brest - 4 quai du Commandant Malbert - 29200 BREST

Tél : 02 98 22 10 68 – Fax : 02 98 37 78 13 – E-mail : secretariat@brest.clubnautiquemarine.fr

14/15 janvier 2012 – J80

Deauville Yacht Club - Contact : Cyril Dussaux

50400 Granville - Tél : 02 31 88 38 19 – Fax : 02 31 88 43 51

E-mail : deauville.yacht.club@wanadoo.fr

21/22 janvier 2012 – J80
Club Nautique de la Marine de Cherbourg - Contact : Jean Paul Mauduit
CC 03 - Port de l'Onglet
50115 Cherbourg Octeville
Tel : 02 33 92 65 10 - Fax : 02 33 92 56 37
E-mail: secretariat@cherbourg.clubnautiquemarine.fr

21/22 janvier 2012 – J80
Saint Cast – Contact : Arnaud Fautrat
Centre Nautique de Saint Cast - Le Port – 22 380 Saint Cast - Tél : 02 96 41 86 42
E-mail: cn.st-cast@wanadoo.fr – Site Internet : www.cnautique-saintcast.com

FINALES DE ZONE

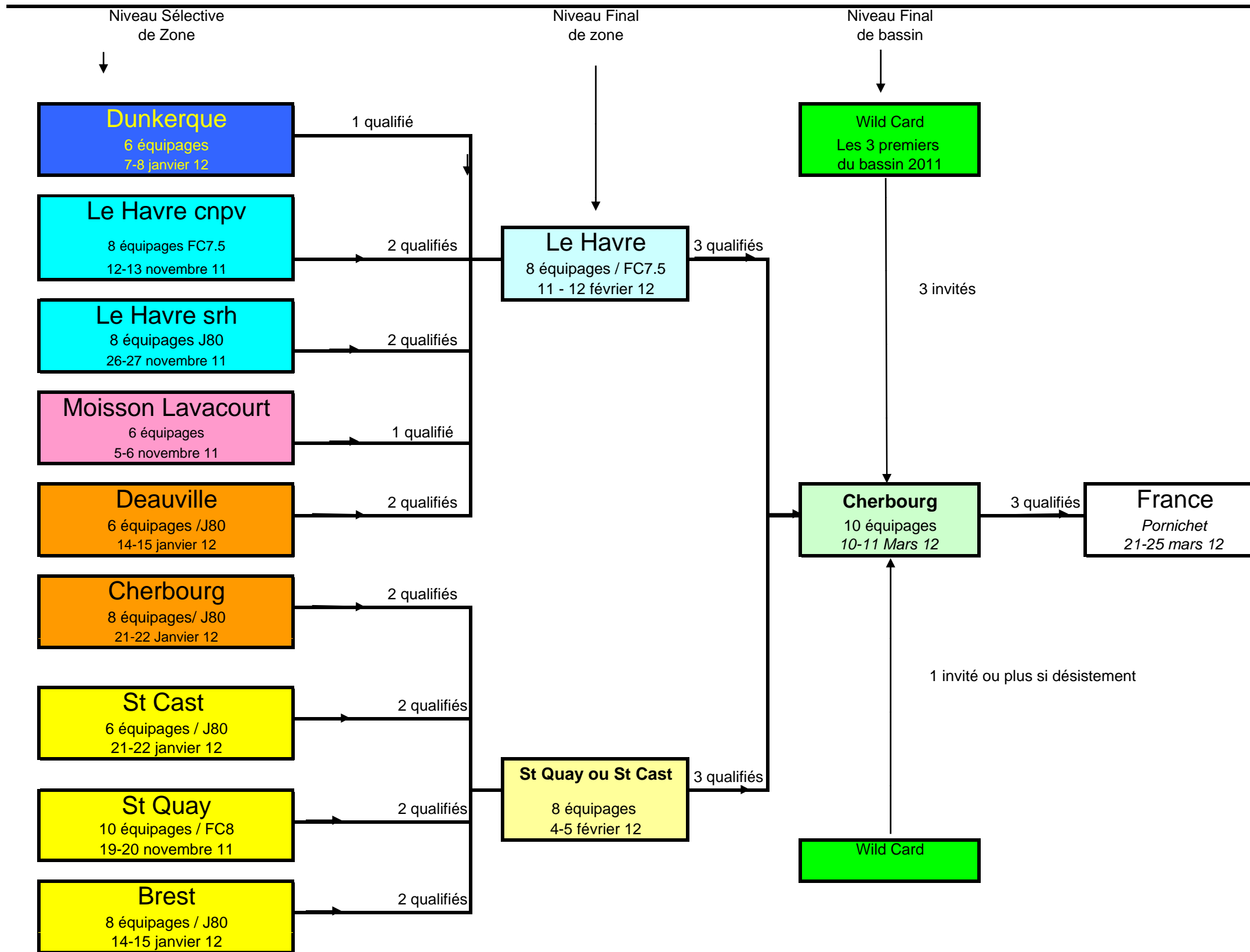
4/5 février 2012 – J80 ou First Class 8
St Quay Portrieux ou St Cast – Contact : Laurent Bregeon
Email : CDVH22@wanadoo.fr – Tél : 02 96 73 76 80

11/12 février 2012 – First Class 7.5
Le Havre – Contact: Joseph Norroy
Centre nautique Paul Vatine
Terre plein Digue Nord – Port de Plaisance - 76600 LE HAVRE
Tél : 02 35 42 15 58 – Fax : 02 35 22 78 61 – E-mail : joseph.norroy@vatine.net

FINALE DE BASSIN

10/11 mars 2012 – J80
Club Nautique de la Marine de Cherbourg
CC 03 - Port de l'Onglet - 50115 Cherbourg Octeville
Tel : 02 33 92 65 10 - Fax : 02 33 92 56 37
E-mail: secretariat@cherbourg.clubnautiquemarine.fr

Championnat de Manche Match Racing 2011



REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE ESPOIRS DE MATCH RACING

1 - Organisation :

Le Championnat de France de Voile Espoirs de Match Racing sera organisé du 22 au 25 novembre 2012 par la Société des Régates Rochelaises. Cette compétition sera courue sur des Bénéteau 25.

2 - Fonctionnement :

Le Championnat de France de Match Racing Espoirs est ouvert à 10 barreaux :

- Au barreur français disponible et candidat invité par la Commission Nationale Match Racing.
- Aux 3 premiers barreaux sélectionnables de chaque bassin. Si dans un bassin, le sélectionné se trouve être le(les) barreur(s) invité(s) par la Commission Nationale Match Racing, ou si l'un des 3 premiers barreaux sélectionnés du bassin se désiste, le suivant sera sélectionné sous couvert de l'accord de la Commission Nationale Match Racing.

Si cette procédure ne permet pas de sélectionner 10 barreaux, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'inviter les barreaux de son choix.

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective doit donc être ouverte à des barreaux non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut sélectionner que dans le bassin dans lequel il s'engage à jouer sa sélection.

Les demandes d'invitation devront être envoyées à la Commission Nationale Match Racing avant le 26 octobre 2012, à l'adresse : habitable@ffvoile.fr

3 - Inscription :

→ Aux épreuves de Sélection :

Les barreaux doivent s'inscrire directement auprès de chaque organisateur.

→ Au Championnat de France Espoir de Match Racing 2012 :

Les dossiers d'inscription des barreaux qualifiés devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur qualification à la SRR à La Rochelle.

Le dossier d'inscription du (de la) barreur(euse) invité(e) par la Commission Nationale Match Racing devra être envoyé au plus tard 10 jours après son invitation à la Société des Régates Rochelaises.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France Espoirs de Match Racing :

- fiche d'inscription dûment complétée
- chèque de frais de constitution de dossier: **330 € par équipage**
- le chèque de garantie de participation: **380 € par équipage**
- le chèque de caution matériel : **montant à confirmer (cf. avis de course)**

Société des Régates Rochelaises – Contact : Jean Claude BARRE – Tél : 06 88 37 05 21

Avenue de la Capitainerie – 17000 La Rochelle

Tél : 05 46 44 62 44 - Fax : 05 46 34 11 12

E – mail : info@srr-sailing.com - Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

4 - Equipage :

4.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans les avis de course des différentes épreuves.

Pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France Espoirs de Match Racing, le poids moyen maximum d'un équipier est fixé à 87,5 kg pour les équipages masculins et mixtes.

4.2 - Pour les équipages exclusivement féminins, le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer une équipière supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

4.3 – Pour les équipages dont l'ensemble des équipiers est âgé de 20 ans et moins (né après le 31 décembre 1991), le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer un équipier supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

Tout(e) équipier(e) devra être né(e) après le 31 décembre 1986 et posséder la licence FFVoile 2012. Le barreur devra présenter à l'organisateur son numéro d'identification ISAF.

Un barreur sélectionné ne pourra être remplacé que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'un barreur sélectionné, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner un barreur remplaçant.

Pour obtenir un N° d'identification ISAF, consultez le site ISAF :

<http://www.sailing.org/isafsailor/>

Dans la page ISAF Sailor sur le bandeau central remplir l'encadré LOGON (User ID et Password) puis cliquez sur « Login »

5 - Règles applicables :

Le Championnat de France Espoirs de Match Racing est régi par :

- les règles de l'ISAF, les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la régulation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

6 - Calendrier des Epreuves sélectives :

Méditerranée :

Sète / 10 - 11 novembre 2012 – Contact : Denys Vanier
Société Nautique de Sète - Base Tabarly – Môle Saint Louis – 34200 Sète
Tél : 04 67 74 86 16 – Email : ste.nautiquesete@wanadoo.fr

Atlantique :

La Rochelle / 10 – 11 novembre 2012 – Bénéteau 25
Société des Régates Rochelaises - Contact : Jean-Claude Barre
Môle Central – Port des Minimes – 17000 La Rochelle
Tél : 06 88 37 05 21 – Fax : 05 46 34 11 12 – Email : jcbarre@voila.fr

Manche :

St Quay Portrieux / 10 - 11 novembre 2012
Sport Nautique de St Quay Portrieux – Contact : Laurent Bregeon
Esplanade Eric Tabarly – 22410 St Quay Portrieux
Tél : 02 96 70 93 34 – Fax : 02 96 65 20 25 – E-mail : sport-nautique-st-quay@wanadoo.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE FEMININ DE MATCH RACING

1 – Organisation :

Le Championnat de France de Voile Féminin de Match Racing sera organisé du 27 au 29 octobre 2012 par l'APCC Voile Sportive. Cette compétition sera courue sur des J80.

2 – Fonctionnement :

Le Championnat de France Voile Féminin de Match Racing est réservé :

- aux équipages français exclusivement féminins, invités par la Commission Nationale Match Racing en accord avec le club organisateur. Les demandes d'invitation devront être envoyées au club organisateur et en copie au Département Habitable de la FFVoile (habitable@ffvoile.fr), au plus tard le 15 septembre 2012.

3 – Inscription :

→ Au Championnat de France de voile Féminin de Match Racing 2012 :

Les dossiers d'inscription des équipages invités devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur confirmation d'invitation à l'APCC Voile Sportive.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France de Voile Féminin de Match Racing :

- fiche d'inscription dûment complétée
- chèque de frais de constitution de dossier: **330 € par équipage**
- le chèque de garantie de participation: **380 € par équipage**
- le chèque de caution matériel : **montant à confirmer (Cf. Avis de course)**

APCC Voile Sportive – Contact : **Christophe Guéna**

1 rue de la Noë – BP 92101 – 44321 Nantes Cédex 3

Tél : 02 40 15 48 32 – Fax : 02 40 74 74 06

E – mail : christophe.guena@free.fr Site internet : <http://www.apcc-voilesportive.com>

4 - Equipage :

1.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans l'avis de course de l'épreuve.

1.2 – Le poids moyen maximum d'une équipière, pour le Championnat de France de Voile Féminin de Match Racing, est fixé à 68 kg.

Une barreuse sélectionnée ne pourra être remplacée que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'une barreuse sélectionnée, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner une barreuse remplaçante.

Pour obtenir un N° d'identification ISAF, consultez le site ISAF :

<http://www.sailing.org/isafsailor/>

Dans la page ISAF Sailor sur le bandeau central remplir l'encadré LOGON (User ID et Password) puis cliquez sur « Login »

5 - Règles applicables :

Le Championnat de France Féminin de Match Racing est régi par:

- les règles de l'ISAF, les prescriptions de la FFVoile,
 - le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
 - Conformément à la régulation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
- Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

AUTRES EPREUVES DE MATCH RACING 2012
(Non qualificatives aux Championnats de France de voile EPREUVES DE GRADE 1 ou 2

Internationaux de France de Match Racing – Grade 1
25 au 29 juillet 2012 – Support à définir

APCC Voile Sportive – Contact : Jean-Pierre Cordonnier
Port de Plaisance Cidex 1- 44 380 Pornichet - Tél : 02 40 15 48 32 – Fax : 02 40 15 48 31
E-mail : dimitri@marsail.com – Site internet : www.ycpr.net

Match Race France – Grade 1
24 au 29 septembre 2012 – J80

Yacht Club de la Pointe Rouge Marseille - Contact : Dimitri Deruelle
BP 314 – 13269 Marseille – Tél : 04 91 73 06 75 / Fax : 04 96 14 07 16
E-mail: edv.lapelle@wanadoo.fr - Site internet : www.lapelle-marseille.com

GRADE 3 et 4

March in Antibes open 2012 (G3)
10 et 11 mars 2012 – First Class 7.5

Association Match Racing Antibes (AMRA) – Paul Bouvet – 41 route de la Badine – 06600 Antibes
Tél : 04 93 33 41 78 - E-mail : pnbouvet@wanadoo.fr

Roucas Match Racing – Grade 3
14 -15 avril 2012 (Qualifier Event Match Race France) – J80

Club la Pelle - Contact : Massimo Porpora - Tél : 06 83 87 51 55
E-mail : edv.lapelle@wanadoo.fr - Site internet : www.lapelle-marseille.com

Coupe match racing SRR – Grade 3
15 au 18 juin 2012 – Bénéteau 25

Société des Régates Rochelaises – Contact : Jean-Claude Barre – Môle Central – Port des Minimes – 17000 La Rochelle
Tél : 06 88 37 05 21 – Fax : 05 46 34 11 12 – Email : jcbarre@voila.fr

AMERICAST CUP – Grade 3
15 – 16 Septembre 2012 – J80

Centre Nautique de Saint Cast - Le Port – 22 380 Saint Cast - Tél : 02 96 41 86 42
E-mail : cn.st-cast@wanadoo.fr – Site Internet : www.cnautique-saintcast.com

EPREUVES FEMININES GRADE 1, 2 et 3

Antibes Cup Féminines 2012 - Trophée Lionell Van Der Houwen (Grade 2)
17 au 20 mai 2012 - First Class 7.5

Association Match Racing Antibes (AMRA) – Paul Bouvet – 41 route de la Badine – 06600 Antibes
Tél : 04 93 33 41 78 - E-mail : pnbouvet@wanadoo.fr

Saint Quay Women Match Racing 2012 – Grade 1
13 – 18 mars 2012 – Eliott

Sport Nautique de Saint Quay Portrieux
Esplanade Port d'Armor – 22410 Saint Quay Portrieux - Tél : 02 96 70 93 34 – Fax : 02 96 65 20 25
E-mail : sport-nautique-st-quay@wanadoo.fr – Site Internet : <http://www.snstquay.free.fr>

EPREUVES UNIVERSITAIRES

Championnat de France Universitaire – Coupe Armorica – Grade 4
Du 11 au 13 mai 2012 - Bénétiau 25

Société des Régates Rochelaises – Contact : Jean-Claude Barre – Môle Central – Port des Minimes – 17000 La Rochelle
Tél : 06 88 37 05 21 – Fax : 05 46 34 11 12 – Email : jcbarre@voila.fr

Championnat du Monde Universitaire de Match Racing – Open et Féminin
3 au 9 septembre 2012 à Nice / J22 pour les femmes - First Class 7.5 pour les hommes

Contacts : Laurence Antimi – Loppin / Tél : 04 93 84 99 17 – Email : laurence.antimi-loppin@unice.fr
Roland Galliot / Tél : 06 82 13 99 56 – Email : rolvoile@aol.fr

COMMENT CONTACTER LES RESPONSABLES DU MATCH RACING A LA FFVOILE :

Département Habitable de la FFVoile : habitable@ffvoile.fr
Jean-Pierre Cordonnier : cordonnier@ec-nantes.fr
Marc Bouvet : marc.bouvet@ffvoile.fr

Site internet de la FFVoile : Toutes les informations fédérales sont accessibles sur le site de la FFVoile : www.ffvoile.fr